



Tennis Club de Clairoux



OFFRE ESTIVALE EXCEPTIONNELLE

DE DECOUVERTE

DU PADEL

DU 15 JUIN AU 31 AOUT 26

Tarif exceptionnel : 40€ pour une personne 70€ pour 2 personnes

Les horaires d'ouverture du terrain correspondent aux horaires d'ouverture de la zone de loisirs du marais, à savoir :

- Du 1^{er} avril au 30 septembre, de 8h00 à 21 h00

Pour toute inscription nous vous remercions de transmettre impérativement à M. Julien Vautier ou M. Cyril Huvelle les éléments suivants :

- Nom, prénom, date de naissance, adresse postale, adresse mail, numéro de téléphone. Pour les personnes déjà licenciées, merci de préciser votre numéro de licence ;
- Un certificat médical pour la première inscription (le certificat est désormais valable 3 ans) ;
- Le paiement est possible par chèque (libellé à l'ordre du TC CLAIROUX), en espèces ou par virement.

Une caution de 10 euros par clé d'accès au terrain sera demandée aux licenciés. Elle vous sera restituée à l'issue de votre adhésion.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les responsables du tennis club :

- par mail : tcclairoux@gmail.com
- par téléphone :

M. Julien VAUTIER : 06.23.66.59.59

M. Cyril HUVELLE : 06.88.68.91.98